

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1359>



[3èmes] Le Pass'Région : des avantages pour les futurs lycéens

- Vie du collège - Les classes -

Publication date: lundi 22 juin 2020

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer au lycée, en CFA, en MFR, etc., établissements relevant pour la plupart de la compétence du Conseil régional.

Afin que vous puissiez bénéficier dès la rentrée 2020/2021 des avantages du Pass'Région, vous devez en faire la demande en suivant les indications du flyer ci-dessous.

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Le Pass'Région donne droit notamment à la gratuité des livres scolaires, mais également dans le domaine de la culture, du sport, etc... Voir sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>

Je vous invite à faire la demande sans tarder, afin que pour la rentrée de septembre, votre enfant puisse avoir le PASS en sa possession. Il devra le présenter à son lycée lorsqu'on lui remettra ses livres, afin d'avoir la gratuité des manuels.